RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 50092
Numéro SIREN : 343 546 925
Nom ou dénomination : KERLIN'S

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2021 sous le numéro de dépôt 3868

bakertilly
STREGO

SAS KERLIN'S

Vente de vêtements

Cité de la Girardière

79700 SAINT AUBIN DE BAUBIGNE

Siret : 34354692500029

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes certifiés conformes

comptes certifiés conformes

Sommaire

Rapport de Présentation	1
1. Etats Financiers	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat	5
Compte de Résultat (suite)	6
2. Annexe	7
Faits caractéristiques	8
Règles et méthodes comptables	11
Notes sur le bilan	13
Notes sur le compte de résultat	20
Autres informations	22
3. Détail du Bilan	25
Détail Bilan Actif	26
Détail Bilan Passif	28
Tableau des emprunts	30
4. Détail du Compte de Résultat	31
Détail du Compte de Résultat	32
Soldes Intermédiaires de Gestion	36
5. Documents Fiscaux	37

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels arrêtés par la SAS KERLIN'S pour l'exercice du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	1 471 014
Chiffre d'affaires	3 367 095
Résultat net comptable (Perte)	**-55 414**

A CHOLET
Le 18 février 2021

Pour STREGO



Olivier DUPAS
Expert-Comptable

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	35 108	35 108		
Fonds commercial (1)	570 363		570 363	570 363
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 664	37 891	774	2 780
Autres immobilisations corporelles	1 193 367	1 036 540	156 827	221 682
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10		10	10
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	7 913		7 913	7 820
Prêts				
Autres immobilisations financières	183 290		183 290	183 007
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 028 716**	**1 109 539**	**919 177**	**985 661**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				5 319
Autres créances	80 891		80 891	34 779
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	418 477		418 477	286 035
Charges constatées d'avance (3)	52 470		52 470	53 421
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**551 837**		**551 837**	**379 555**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 580 553**	**1 109 539**	**1 471 014**	**1 365 216**
(1) Dont droit au bail			224 099	224 099
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	395 400	395 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	39 540	39 540
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	36 256	36 256
Report à nouveau	-46 164	-75 796
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-55 414	29 632
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**369 617**	**425 032**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	400 589	287 333
Emprunts et dettes diverses (3)	163 309	141 932
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 050	290 752
Dettes fiscales et sociales	196 643	155 218
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 806	64 950
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**1 101 397**	**940 185**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**1 471 014**	**1 365 216**
(1) Dont à plus d'un an (a)	319 468	169 438
(1) Dont à moins d'un an (a)	781 929	770 747
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 567	25 748
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de Résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	3 367 095	4 427 083
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net	**3 367 095**	**4 427 083**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	10 666	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 573	9 153
Autres produits	905	46
Total I	**3 382 239**	**4 436 282**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	2 074 465	2 733 773
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	756 460	837 130
Impôts, taxes et versements assimilés	19 268	28 316
Salaires et traitements	429 710	567 307
Charges sociales	82 459	128 035
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	66 861	79 202
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 337	4 633
Total II	**3 432 560**	**4 378 396**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-50 321**	**57 886**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	125	113
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**125**	**113**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	5 218	8 704
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**5 218**	**8 704**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-5 093**	**-8 591**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-55 414**	**49 295**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		413
Sur opérations en capital		5 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		**5 413**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		25 076
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		**25 076**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-19 663**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**3 382 364**	**4 441 807**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**3 437 779**	**4 412 176**
BENEFICE OU PERTE	**-55 414**	**29 632**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	5 865	5 865
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Conséquences de l'événement Covid-19

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Cette approche est particulièrement adaptée :

- Lorsque le niveau d'incertitude, notamment du fait d'un manque de recul par rapport à l'événement, reste élevé et rend une démarche d'ensemble délicate

- Lorsqu'il est difficile de mesurer les impacts de l'événement par rapport à une référence aisément utilisable sur les différents postes de produits et de charges

- Lorsque les interactions entre incidences sur les produits et incidences sur les charges sont complexes, notamment en termes d'hypothèses et de jugement, et donc difficiles à mettre en cohérence

- Lorsque l'entreprise souhaite privilégier une communication elle aussi ciblée

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Impacts de l'événement Covid-19

Impact sur le bilan

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Montant
PGE souscrit le 06 avril 2020	180 000
Total	**180 000**

Impact sur le chiffre d'affaires

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact brut	Mesure de soutien	Impact net
Perte de CA pendant les périodes de confinement par rapport à 2019	1 050 000		1 050 000
Total	**1 050 000**		**1 050 000**

Faits caractéristiques

Impact sur les autres produits

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact brut	Mesure de soutien	Impact net
Fonds de solidarité	10 666		10 666
Total	**10 666**		**10 666**

Impact sur les charges

Les aides au chômage partiel ont permis de maintenir l'emploi sur l'exercice. Elles se sont élevées à la somme de 64 455 euros.

En complément, les aides aux paiements et remises des charges sociales ont permis d'alléger les charges de l'entreprise pour 14 247 euros.

L'entreprise a bénéficié d'une remise sur les loyers de 75 600 euros HT.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS KERLIN'S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 471 014 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 55 414 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
* Installations techniques : 5 à 7 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 1 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	605 471			605 471
Immobilisations incorporelles	605 471			605 471
- Installations techn., matériel et outillage industriels	38 664			38 664
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	1 181 632			1 181 632
- Matériel de transport	1 190			1 190
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 545			10 545
Immobilisations corporelles	1 232 031			1 232 031
- Autres participations	10			10
- Autres titres immobilisés	7 820	93		7 913
- Prêts et autres immobilisations financières	183 007	284		183 290
Immobilisations financières	190 836	377		191 213
ACTIF IMMOBILISE	**2 028 339**	**377**		**2 028 716**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			377	377
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			**377**	**377**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Droit au bail

Le droit au bail de la SAS KERLIN'S :
- sis ZAC de la Fontaine - 44570 TRIGNAC a été acquis pour un montant de 99 092 euros ;
- sis Centre Commercial Auchan - 72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN a été acquis pour un montant de 125 008 euros.

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	346 264
Total	**346 264**

Le fonds commercial de la SAS KERLIN'S
- sis 17 place du Général de Gaulle - 44330 VALLET a été acquis pour un montant de 76 225 euros.

Suite à la fusion avec la SAS FRANCK AND CO au 1er février 2001, les fonds de ORVAULT (La Conraie - 44700 ORVAULT) et de REZE (Rue Ordonneau - 44400 REZE) ont été apportés pour un montant de 270 039 euros.

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée ne font pas l'objet d'un amortissement.

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par exercice. Pour les besoins des tests de dépréciation, les fonds commerciaux sont affectés aux groupes d'actifs auxquels ils appartiennent. La valeur nette comptable du groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisée attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Si la valeur actuelle d'un groupe d'actifs devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette derniere est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsqu'une dépréciation est comptabilisée sur un groupe d'actifs, cette dépréciation est allouée, en premier, au fonds commercial puis aux autres actifs appartenant à ce groupe d'actifs.

La dépréciation comptabilisée sur le fonds commercial n'est jamais reprise.

Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.

Le fonds commercial est affecté au groupe d'actifs correspondant à l'activité de l'entité dans son ensemble.

Le test de dépréciation effectué conclut qu'aucune dépréciation ne s'avère nécessaire.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 108			35 108
Immobilisations incorporelles	35 108			35 108
- Installation techn., matériel et outillage industriels	35 885	2 006		37 891
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	960 243	64 615		1 024 858
- Matériel de transport	1 190			1 190
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 252	240		10 492
Immobilisations corporelles	1 007 569	66 861		1 074 431
ACTIF IMMOBILISE	**1 042 678**	**66 861**		**1 109 539**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 316 651 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	183 290		183 290
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	80 891	80 891	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	52 470	52 470	
Total	**316 651**	**133 361**	**183 290**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r.à obtenir avr à rec	26 973
Etat - produits à recevoir	4 928
Divers produit à recevoir	2 417
Total	**34 318**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 395 400 euros décomposé en 3 295 titres d'une valeur nominale de 120,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 101 397 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 567	2 567		
- à plus de 1 an à l'origine	398 021	78 553	298 364	21 104
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	31 597	31 597		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 050	290 050		
Dettes fiscales et sociales	196 643	196 643		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	182 518	182 518		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 101 397**	**781 929**	**298 364**	**21 104**

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	180 000
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 563
(**) Dont envers les associés	43 477

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 43 477 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	398 021	398 021	
Total	**398 021**	**398 021**	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 567
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 535
Dettes fiscales et sociales	76 991
Total	**94 093**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	52 470
Total	**52 470**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2020
Ventes france metropolitaine	3 367 095
TOTAL	**3 367 095**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 2 174 euros

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	125	113
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**125**	**113**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 218	8 704
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**5 218**	**8 704**
Résultat financier	**-5 093**	**-8 591**

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert ch personnel	*3 573*	
Transfert de charges d'exploitation	3 573	
Total	**3 573**	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	3 105
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des fonds de commerce	585 005
Autres engagements donnés	585 005
Total	**588 110**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution M et Mme LELIEVRE	193 334
Avals et cautions	193 334
Autres engagements reçus	
Total	**193 334**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 3 105 euros.

Autres informations

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les hypothèses retenues pour le calcul de ces indemnités sont les suivantes :

Modalités de calcul conformes à la convention collective de l'habillement.

Age de départ à la retraite :	65 ans
Dernière table de mortalité établie par l'Insee,	
Application d'un taux de rotation du personnel :	moyen
Taux d'inflation :	1,50 %
Critère d'actualisation :	1,03 %
Initiative du départ en retraite :	Salariés 100 %
Taux de charges fiscales & sociales salariés :	25 % salariés
Taux de charges fiscales & sociales cadres :	50 % cadres

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 23 970 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

KERLIN'S
Société par actions simplifiée
au capital de 395 400 euros
Siège social : Route de Mauléon - La Girardière -
SAINT AUBIN DE BAUBIGNE, 79700 MAULEON
343 546 925 RCS NIORT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à -55 414,28 euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente



SAS KERLIN'S
Route de Mauléon – La Girardière
79700 SAINT AUBIN DE BAUBIGNÉ

Rapport du commissaire aux comptes
Sur les Comptes Annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

LA ROCHELLE - LAGORD
05 46 67 27 22
lagord@steco.fr

POITIERS
05 49 58 05 05
poitiers@steco.fr

PARIS
01 43 27 10 01
paris@steco.fr

BORDEAUX - GRADIGNAN
05 56 89 84 84
gradignan@steco.fr

LA FLOTTE EN RÉ
05 46 09 50 02
laflotte@steco.fr

ROCHEFORT
05 46 87 08 54
rochefort@steco.fr

LES HERBIERS
02 51 91 04 97
lesherbiers@steco.fr

FONTENAY-LE-COMTE
02 51 69 04 44
fontenay@steco.fr

CHOLET
02 41 58 63 20
cholet@steco.fr

KERLIN'S
Société par Actions Simplifiée au Capital de 395 400 €
Route de Mauléon – La Girardière
79700 SAINT AUBIN DE BAUBIGNÉ

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société KERLIN'S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KERLIN'S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes « Conséquences de l'évènement Covid-19 » et « Impacts de l'évènement Covid-19 » de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée à la pandémie COVID-19.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation de l'actif immobilisé.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes, notamment en ce qui concerne les tests de dépréciation des actifs incorporels à la clôture de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

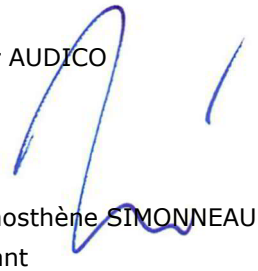
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lagord, le 14 juin 2021

Pour AUDICO



Démosthène SIMONNEAU
Gérant
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	35 108	35 108		
Fonds commercial (1)	570 363		570 363	570 363
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 664	37 891	774	2 780
Autres immobilisations corporelles	1 193 367	1 036 540	156 827	221 682
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10		10	10
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	7 913		7 913	7 820
Prêts				
Autres immobilisations financières	183 290		183 290	183 007
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 028 716**	**1 109 539**	**919 177**	**985 661**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				5 319
Autres créances	80 891		80 891	34 779
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	418 477		418 477	286 035
Charges constatées d'avance (3)	52 470		52 470	53 421
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**551 837**		**551 837**	**379 555**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 580 553**	**1 109 539**	**1 471 014**	**1 365 216**
(1) Dont droit au bail			224 099	224 099
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	395 400	395 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	39 540	39 540
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	36 256	36 256
Report à nouveau	-46 164	-75 796
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-55 414	29 632
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**369 617**	**425 032**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	400 589	287 333
Emprunts et dettes diverses (3)	163 309	141 932
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 050	290 752
Dettes fiscales et sociales	196 643	155 218
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 806	64 950
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**1 101 397**	**940 185**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**1 471 014**	**1 365 216**
(1) Dont à plus d'un an (a)	319 468	169 438
(1) Dont à moins d'un an (a)	781 929	770 747
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 567	25 748
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	3 367 095	4 427 083
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net	**3 367 095**	**4 427 083**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	10 666	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 573	9 153
Autres produits	905	46
Total I	**3 382 239**	**4 436 282**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	2 074 465	2 733 773
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	756 460	837 130
Impôts, taxes et versements assimilés	19 268	28 316
Salaires et traitements	429 710	567 307
Charges sociales	82 459	128 035
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	66 861	79 202
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 337	4 633
Total II	**3 432 560**	**4 378 396**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-50 321**	**57 886**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	125	113
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**125**	**113**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	5 218	8 704
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**5 218**	**8 704**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-5 093**	**-8 591**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-55 414**	**49 295**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		413
Sur opérations en capital		5 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		**5 413**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		25 076
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		**25 076**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-19 663**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**3 382 364**	**4 441 807**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**3 437 779**	**4 412 176**
BENEFICE OU PERTE	**-55 414**	**29 632**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	5 865	5 865
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Conséquences de l'événement Covid-19

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Cette approche est particulièrement adaptée :

- Lorsque le niveau d'incertitude, notamment du fait d'un manque de recul par rapport à l'événement, reste élevé et rend une démarche d'ensemble délicate

- Lorsqu'il est difficile de mesurer les impacts de l'événement par rapport à une référence aisément utilisable sur les différents postes de produits et de charges

- Lorsque les interactions entre incidences sur les produits et incidences sur les charges sont complexes, notamment en termes d'hypothèses et de jugement, et donc difficiles à mettre en cohérence

- Lorsque l'entreprise souhaite privilégier une communication elle aussi ciblée

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Impacts de l'événement Covid-19

Impact sur le bilan

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Montant
PGE souscrit le 06 avril 2020	180 000
Total	**180 000**

Impact sur le chiffre d'affaires

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact brut	Mesure de soutien	Impact net
Perte de CA pendant les périodes de confinement par rapport à 2019	1 050 000		1 050 000
Total	**1 050 000**		**1 050 000**

Faits caractéristiques

Impact sur les autres produits

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact brut	Mesure de soutien	Impact net
Fonds de solidarité	10 666		10 666
Total	**10 666**		**10 666**

Impact sur les charges

Les aides au chômage partiel ont permis de maintenir l'emploi sur l'exercice. Elles se sont élevées à la somme de 64 455 euros.

En complément, les aides aux paiements et remises des charges sociales ont permis d'alléger les charges de l'entreprise pour 14 247 euros.

L'entreprise a bénéficié d'une remise sur les loyers de 75 600 euros HT.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS KERLIN'S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 471 014 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 55 414 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
* Installations techniques : 5 à 7 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 1 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	605 471			605 471
Immobilisations incorporelles	**605 471**			**605 471**
- Installations techn., matériel et outillage industriels	38 664			38 664
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	1 181 632			1 181 632
- Matériel de transport	1 190			1 190
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 545			10 545
Immobilisations corporelles	**1 232 031**			**1 232 031**
- Autres participations	10			10
- Autres titres immobilisés	7 820	93		7 913
- Prêts et autres immobilisations financières	183 007	284		183 290
Immobilisations financières	**190 836**	**377**		**191 213**
ACTIF IMMOBILISE	**2 028 339**	**377**		**2 028 716**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			377	377
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			**377**	**377**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Droit au bail

Le droit au bail de la SAS KERLIN'S :
- sis ZAC de la Fontaine - 44570 TRIGNAC a été acquis pour un montant de 99 092 euros ;
- sis Centre Commercial Auchan - 72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN a été acquis pour un montant de 125 008 euros.

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	346 264
Total	**346 264**

Le fonds commercial de la SAS KERLIN'S
- sis 17 place du Général de Gaulle - 44330 VALLET a été acquis pour un montant de 76 225 euros.

Suite à la fusion avec la SAS FRANCK AND CO au 1er février 2001, les fonds de ORVAULT (La Conraie - 44700 ORVAULT) et de REZE (Rue Ordonneau - 44400 REZE) ont été apportés pour un montant de 270 039 euros.

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée ne font pas l'objet d'un amortissement.

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par exercice. Pour les besoins des tests de dépréciation, les fonds commerciaux sont affectés aux groupes d'actifs auxquels ils appartiennent. La valeur nette comptable du groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisée attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Si la valeur actuelle d'un groupe d'actifs devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette derniere est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsqu'une dépréciation est comptabilisée sur un groupe d'actifs, cette dépréciation est allouée, en premier, au fonds commercial puis aux autres actifs appartenant à ce groupe d'actifs.

La dépréciation comptabilisée sur le fonds commercial n'est jamais reprise.

Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.

Le fonds commercial est affecté au groupe d'actifs correspondant à l'activité de l'entité dans son ensemble.

Le test de dépréciation effectué conclut qu'aucune dépréciation ne s'avère nécessaire.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 108			35 108
Immobilisations incorporelles	**35 108**			**35 108**
- Installation techn., matériel et outillage industriels	35 885	2 006		37 891
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	960 243	64 615		1 024 858
- Matériel de transport	1 190			1 190
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 252	240		10 492
Immobilisations corporelles	**1 007 569**	**66 861**		**1 074 431**
ACTIF IMMOBILISE	**1 042 678**	**66 861**		**1 109 539**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 316 651 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	183 290		183 290
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	80 891	80 891	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	52 470	52 470	
Total	**316 651**	**133 361**	**183 290**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r.à obtenir avr à rec	26 973
Etat - produits à recevoir	4 928
Divers produit à recevoir	2 417
Total	**34 318**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 395 400 euros décomposé en 3 295 titres d'une valeur nominale de 120,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 101 397 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 567	2 567		
- à plus de 1 an à l'origine	398 021	78 553	298 364	21 104
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	31 597	31 597		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 050	290 050		
Dettes fiscales et sociales	196 643	196 643		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	182 518	182 518		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 101 397**	**781 929**	**298 364**	**21 104**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	180 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 563			
(**) Dont envers les associés	43 477			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 43 477 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	398 021	398 021	
Total	**398 021**	**398 021**	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 567
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 535
Dettes fiscales et sociales	76 991
Total	**94 093**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	52 470
Total	**52 470**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2020
Ventes france metropolitaine	3 367 095
TOTAL	**3 367 095**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 2 174 euros

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	125	113
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**125**	**113**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 218	8 704
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**5 218**	**8 704**
Résultat financier	**-5 093**	**-8 591**

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert ch personnel	*3 573*	
Transfert de charges d'exploitation	3 573	
Total	**3 573**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	3 105
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des fonds de commerce	585 005
Autres engagements donnés	585 005
Total	**588 110**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution M et Mme LELIEVRE	193 334
Avals et cautions	193 334
Autres engagements reçus	
Total	**193 334**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 3 105 euros.

Autres informations

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les hypothèses retenues pour le calcul de ces indemnités sont les suivantes :

Modalités de calcul conformes à la convention collective de l'habillement.

Age de départ à la retraite :	65 ans
Dernière table de mortalité établie par l'Insee,	
Application d'un taux de rotation du personnel :	moyen
Taux d'inflation :	1,50 %
Critère d'actualisation :	1,03 %
Initiative du départ en retraite :	Salariés 100 %
Taux de charges fiscales & sociales salariés :	25 % salariés
Taux de charges fiscales & sociales cadres :	50 % cadres

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 23 970 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

SAS KERLIN'S
Route de Mauléon – La Girardière
79700 SAINT AUBIN DE BAUBIGNÉ

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

AUDICO
AUDIT – COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE INDEPENDANT AUDECIA

La Rochelle - Lagord
05 46 67 27 22
lagord@steco.fr

Poitiers
05 49 58 05 05
poitiers@steco.fr

Paris
01 43 27 10 01
paris@steco.fr

Bordeaux - Gradignan
05 56 89 84 84
gradignan@steco.fr

La Flotte en Ré
05 46 09 50 02
laflotte@steco.fr

Rochefort
05 46 87 08 54
rochefort@steco.fr

Les Herbiers
02 51 91 04 97
lesherbiers@steco.fr

Fontenay-le-Comte
02 51 69 04 44
fontenay@steco.fr

Cholet
02 41 58 63 20
cholet@steco.fr

SAS KERLIN'S
Société par Actions Simplifiée au Capital de 395 400 €
Route de Mauléon – La Girardière
79700 SAINT AUBIN DE BAUBIGNÉ

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
sur les Conventions Réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Lagord, le 14 juin 2021

Pour AUDICO

Démosthène SIMONNEAU
Gérant
Commissaire aux Comptes